



Villejuif, le 27 mars 2024,

Aux membres de la séance plénière,
Aux organisations syndicales,
Aux membres de la Direction,

Ordre du jour de la séance plénière extraordinaire
du CSEC du 5 avril 2024¹
en salle Villejuif (Immeuble Garonne)

Poursuite des échanges sur les premières pistes de réflexion relatives à l'adaptation conjoncturelle des objectifs, au pilotage des tableaux de suivis, aux suivis indicateurs de prévention des RPS et la méthodologie de travail des projets avec le CSE central.

Raphael SAUTERET,
Le Président

Virginie NOIROT,
La Secrétaire Générale

¹ En accord par mail du 27/03/2024 à 15h12 entre la Secrétaire Générale et le DRH-Relations sociales